



INFORMATION AUX HABITANTS ET HABITANTES

Traité par : Florent Gasser

Réf. : Annonce travaux – Accès et déviations

Pully, le 18 septembre 2023



Mise en zone de rencontre – Réaménagements routiers Accès et déviations – Av. de Belmont – Av. de l’Avenir – Pl. de Chantemerle

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la mise en zone de rencontre au droit des collèges de Chantemerle, nous vous informons que des travaux de réaménagements routiers auront lieu sur la chaussée à la jonction entre les av. de Belmont, de l’Avenir et de la pl. de Chantemerle

du lundi 30 septembre 7h00 au vendredi 25 octobre 18h00

Votre domicile restera accessible en voiture durant cette période. Le sens de circulation sera inversé sur le ch. de Beau-Soleil du lundi 14 au vendredi 25 octobre pendant la fermeture du tronçon sur l’av. de Belmont entre les deux collèges.

Les accès et cheminements piétons seront maintenus en tout temps.

Le ramassage des ordures sera également assuré durant cette période.

Nous vous rendons attentifs-ves au fait que la planification présentée ci-dessus est fortement dépendante des conditions météorologiques.

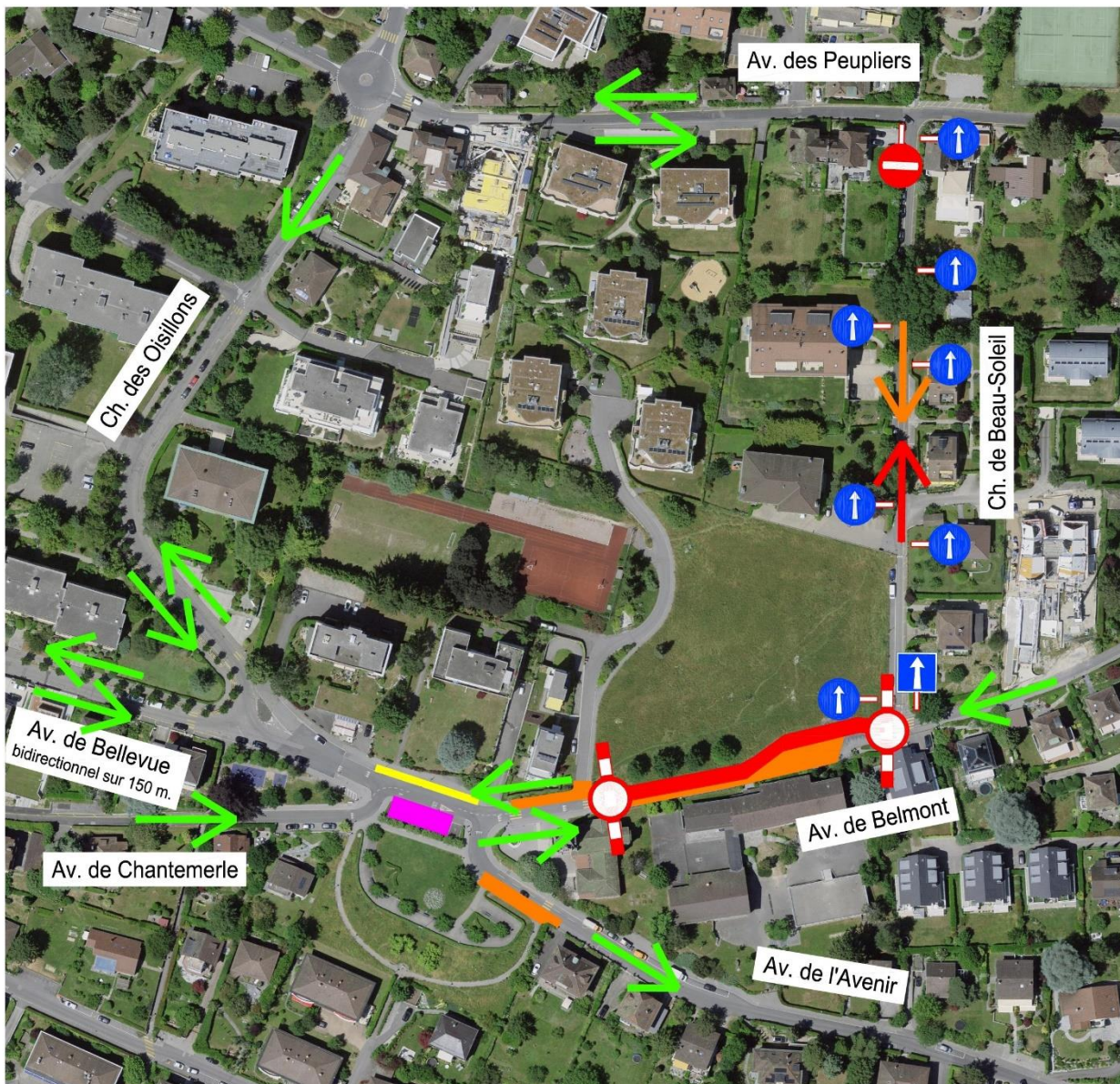
Toutes les informations relatives à ces travaux sont également disponibles en tout temps sur le site internet de la Ville, sous la rubrique « Chantiers/Travaux ».

Nous vous demandons de faire preuve de prudence aux abords du chantier et de vous conformer à la signalisation mise en place.

Notre collaborateur, M. Florent Gasser (☎ 021/721.32.00) en charge du projet, reste à votre disposition afin de répondre aux éventuelles questions relatives à ces travaux.

Conscients des désagréments provoqués par ces derniers, nous vous remercions d’ores et déjà de votre compréhension et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l’expression de nos sentiments distingués.

Direction des travaux et des services industriels



Légende:

- Zone d'installation de chantier (8 places de parc) pendant toute la durée des travaux du 30.09 au 25.10.2024
- Places de parc pour dépose/reprise max. 10 minutes du 30.09 au 25.10.2024
- Zones de travaux sans perturbation du trafic ou des accès du 30.09 au 11.10.2024
- Zone de travaux avec tronçon de route fermée du 14 au 25.10.2024
- Sens de circulation habituel conservé pendant toute la durée des travaux
- Sens de circulation habituel conservé du 30.09 au 11.10.2024
- Sens de circulation provisoire pendant les travaux sur route fermée à l'av. de Belmont
- Principe de signalisation spécifique pendant les travaux sur route fermée à l'av. de Belmont

